



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



SOMMAIRE

Affronter les défis	3
I. L'Uraf Centre-Val de Loire	4
Présentation.....	4
Fonctionnement	5
Vie statutaire.....	6
II. Porte-parole des familles.....	8
L'expertise des réalités familiales	8
La journée régionale d'étude 2022	9
Les représentations familiales régionales	10
Zoom sur la représentation des usagers du système de santé.....	13
III. Services aux familles des Udaf	14
Les services mandataires a la protection des majeurs	14
L'accompagnement et la protection de l'enfance	15
La stratégie de lutte contre la pauvreté.....	16
Les autres services des Udaf.....	17
IV. Animateur associatif	18
Le Mouvement familial en Centre-Val de Loire	18
Conférence régionale des mouvements familiaux	19
L'Uraf au service des associations familiales.....	20
Groupe de travail régional Vie Associative	21
Orientations 2023	22

AFFRONTER LES DEFIS

Alors que la crise sanitaire commençait à être sous contrôle, 2022 devait marquer le retour à une vie plus sereine. Mais l'histoire n'est pas à un tour près, et l'invasion de l'Ukraine aura entraîné des méfaits en cascade. Rupture des approvisionnements et emballement des marchés de l'énergie, inflation et craintes de coupures ou de restrictions, ont mis à l'épreuve une nouvelle fois les familles.

Dans ce contexte difficile, les représentants des Udaf et de l'Uraf ont porté leur voix auprès des décideurs, en se faisant l'écho de leurs réalités de vies. Les familles dont les budgets étaient érodés par les effets de la crise sanitaire et les personnes les plus fragiles ont pu se faire accompagner par les services que proposent les Udaf de la région, et notamment avec les Points Conseils Budgets(PCB).

Le thème de la santé a été au cœur de notre journée régionale. Cela fut l'occasion d'interroger la capacité du système médical à relever les défis des évolutions à venir, et de montrer que le mouvement familial pouvait favoriser celles-ci. Ce fut également l'opportunité de se saisir du rôle de nos associations pour le déploiement des structures spécialisées pour lutter contre les violences intrafamiliales (maison des familles) ou celles faites aux femmes (maison des femmes).

Suite à la Conférence des métiers du secteur social et médico-social, la revalorisation salariale attribuée aux mandataires à la protection juridique des majeurs a été une juste reconnaissance de leur investissement. Cependant, elle n'a pas bénéficié à la totalité des membres d'une même équipe d'où des insatisfactions profondes. L'Uraf Centre-Val de Loire a alerté les services de l'État sur cette situation en demandant que soit mise en œuvre une solution financière permettant à chacun de voir ses mérites reconnus.

L'année 2023 est déjà bien entamée : encourageons les associations familiales et leurs bénévoles, nos directions et leurs professionnels, toujours mobilisés pour affronter les défis auxquels nous sommes confrontés.

I. L'URAF CENTRE-VAL DE LOIRE

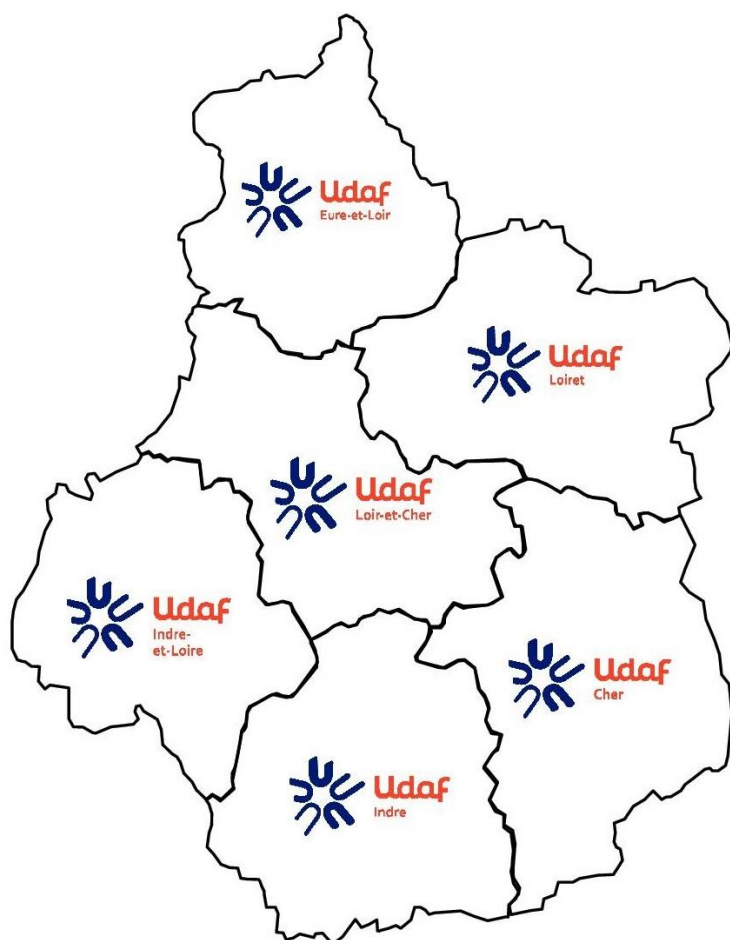
PRESENTATION

Institution engagée avec et pour les familles, l'Uraf Centre-Val de Loire participe à la représentation de l'ensemble des familles qui vivent dans la région. Elle regroupe et soutient les 6 Unions départementales des associations familiales de la région.

En réseau, Unaf, Uraf, Udaf mènent 4 missions complémentaires inscrites dans le code de l'action sociale et des familles.

4 missions pour améliorer la vie des familles

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERTE DE LEURS REALITES DE VIE
RESEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF



Uraf Centre-Val de Loire

Président : Hubert Jouot

Chargé de mission : Fabien Parthelot

Udaf du Cher

Présidente : Nicole Massicot

Directeur : Hermann Beugré

Udaf de l'Eure-et-Loir

Président : Yvan Kuntz

Directeur : Éric Mongillon

Udaf de l'Indre

Président : Hubert Jouot

Directeur : Pascal Biaunier

Udaf d'Indre-et-Loire

Présidente : Monique Fontaine

Direction collégiale : Sophie Mahoudeau,
Laurie Pansu, Dominique Garnaud

Udaf de Loir-et-Cher

Présidente : Solange Vanier

Directeur : Thierry Le Panse

Udaf du Loiret

Président : Robert Bonsergent

Directeur : Denis Bompas

FONCTIONNEMENT

Une convention de partenariat

Conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et Familiale, lorsque les Udaf, afin de pouvoir assurer les missions qui leur sont confiées par les 1°, 2° et 4° de l'article L. 211-3, les unions départementales de départements limitrophes peuvent confier par convention la réalisation, au niveau interdépartemental, de tout ou partie de ces missions.

Ainsi, la convention de partenariat 2020-2022 précise les modalités financières liant les Udaf avec l'Uraf et elle définit les missions et objectifs dévolus à l'Uraf Centre-Val de Loire par les Udaf de la région :

- représenter les familles,
- favoriser la liaison et la concertation entre les Udaf de la région,
- mettre à disposition des moyens nécessaires à l'expression des intérêts familiaux,
- gérer toute activité commune confiée par les Udaf,
- favoriser le transfert d'informations.

Les moyens

L'Uraf Centre-Val de Loire est gérée par des administrateurs bénévoles désignés par les Udaf de la région. Ils ont aussi des fonctions de représentation dans les différentes instances où siège l'Uraf.

Elle dispose d'un salarié en CDI à 0,8 ETP. Ce chargé de mission agit en soutien des administrateurs, assurant le suivi administratif, statutaire, financier et logistique de la structure, et la coordination des missions dévolues par les Udaf à l'Uraf (pilotage des groupes de travail régionaux Vie Associative, PJM, MJAGBF et PCB).

Cet emploi est financé par une contribution des Udaf, complétée par une subvention Cap'Asso allouée par le Conseil Régional.

Une convention de gestion avec l'Udaf du Loiret prévoit la location d'un bureau, la mise à disposition de moyens de reprographie, l'accès au téléphone et à Internet. La maintenance informatique est également incluse.

Des salles pour les réunions statutaires ou de travail sont régulièrement mises à disposition de l'Uraf Centre-Val de Loire par les Udaf de la région.

Réseau Unaf-Udaf-Uraf

Échelon intermédiaire du réseau Unaf-Udaf-Uraf, l'Uraf participe activement aux travaux menés avec le réseau, que ce soit en prenant part aux activités de l'Unaf (AG, rencontre Présidents/Directeurs, Conseil des Régions, etc.) ou au travers de ses échanges avec les Uraf et les Udaf.

Le président a participé le 29 novembre à la rencontre du comité de pilotage du plan stratégique de l'Unaf, aux conseils des régions du 4 mars et du 13 octobre, aux journées Présidents-Directeurs du 26 mars et 15 octobre et à l'AG de Rodez.

Le chargé de mission a participé aux réunions en visioconférence des permanents des Uraf, aux rencontres des référents communication de l'Unaf (20/01, 21/04, 09/06 et 30/06), aux matinées développement associatif (29/06 et 20/09) et il a contribué au groupe de travail national « Rézo » ainsi qu'au groupe travail national « représentations ».

Assemblées générales extraordinaire et ordinaire

Les assemblées générales extraordinaire et ordinaire de l'Uraf Centre-Val de Loire se sont déroulées le 24 mai dernier à Châteaudun. Après deux années d'éloignement, le président de l'Uraf Centre-Val de Loire, Hubert Jouot, a partagé son plaisir de retrouver les acteurs du réseau régional. L'Uraf CVL s'est dotée de statuts modernisés lors de son AGE, lui permettant d'intégrer les nouvelles modalités de fonctionnement offertes par le numérique (tenue des instances en audioconférence ou visioconférence).

Même si la pandémie est en voie d'être maîtrisée, elle aura été le principal facteur d'ajustement de l'activité en 2021. Cela n'aura pas empêché l'Uraf et les Udaf de s'investir dans les dossiers importants, au titre desquels la stratégie de lutte contre la pauvreté a occupé une place importante, pour ne pas laisser seuls les plus fragiles face aux effets négatifs de la pandémie.

Les autres événements marquants de l'année ont été :

- la représentation des familles auprès des 19 instances régionales où siège l'Uraf CVL,
- la journée régionale d'étude sur les violences intrafamiliales,
- la poursuite de l'animation des groupes de travail régionaux PJM, MJAGB et vie associative. Cette année étant marquée par la constitution d'un nouveau groupe de travail régional PCB,
- la coordination du programme régional de formation des dirigeants bénévoles et l'accompagnement des emplois Cap'Asso, en partenariat avec le Mouvement associatif,
- la participation aux différentes activités de l'Unaf,
- l'annulation de la formation des représentants CAF et de la conférence régionale des mouvements familiaux.

Après l'approbation des différents rapports, le président de l'Uraf CVL a rappelé que conformément à ses statuts et à ses engagements conventionnels pris avec les Udaf de la région, l'Uraf poursuit en 2022 ses activités à travers 4 missions pour améliorer la vie des familles.

Représenter et défendre les familles

- la défense des intérêts des familles dans les représentations régionales face aux enjeux du moment : lutte contre la pauvreté, difficulté conjoncturelle et transition écologique
- Participation à la formation des représentants des Udaf de la région

Expert de leur réalité de vie

- Organisation d'une journée régionale sur le thème de la santé en novembre 2022 avec l'Udaf 37
- Publication des chiffres clefs de la famille en Centre-Val de Loire

Réseau de services aux familles

- Poursuite de la coordination des actions menées au profit des Udaf (groupes de travail régionaux (PJM, MJAGBF, Vie associative et PCB)

Animateur associatif régional

- Organisation de la conférence régionale des mouvements familiaux,
- Pilotage pour le réseau des associations familiales du programme de formation des dirigeants bénévoles et accompagnement des dossiers Cap'Asso,
- Participation aux rencontres et travaux du réseau (comité de pilotage du plan stratégique, journée réseau Unaf-Udaf-Uraf, etc.)

Après avoir remercié l'ensemble des acteurs des mouvements familiaux pour leur engagement, le président a exprimé sa satisfaction de retrouver une Uraf où toutes les Udaf de la région sont représentées et engagées. C'est ensemble que l'on avance, en étant à l'écoute des difficultés rencontrées par l'autre, et il a illustré ses propos en reprenant pour conclure la citation d'ouverture de la fable l'âne et le chien de La Fontaine : « *Il se faut s'entraider, c'est la loi de la nature.* »

Réunions du conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de dix-huit administrateurs (chaque Udaf désigne trois administrateurs). Les représentants familiaux siégeant au CESER, les directeurs des Udaf et le chargé de mission sont invités à ses réunions. En 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois avec les ordres du jour suivant :

Conseil d'Administration du 8 mars 2022 :

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 30 novembre 2021.
Informations du président.
Souscription au contrat d'engagement républicain.
Agrément d'association des usagers du système de santé.
Convention-cadre Unaf/Cnam.
Point sur l'activité Uraf.
Préparation de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire 2022.
Actualités des Udaf.
Questions diverses.

Conseil d'Administration du 23 septembre 2022 :

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 20 avril 2022.
Élection du bureau.
Impact de la situation économique sur les familles.
Observatoire des familles.
Informations du président.
Modification du règlement intérieur.
Budget rectificatif 2022.
Journée régionale 2022.
Convention de partenariat 2023-2025.
Représentations.
Actualités des Udaf.
Questions diverses.

Conseil d'Administration du 20 avril 2022 :

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 8 mars 2022 et de la consultation du conseil d'administration du 23 mars 2022.
Informations du président.
Présentation des comptes 2021 et gestion 2022.
Projet de modifications des statuts.
Préparation de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire 2022.
Projet de nouvelle convention de partenariat 2021-2023
Participation aux instances de France Assos Santé
Point sur l'activité Uraf.
Actualités des Udaf.
Questions diverses.

Conseil d'Administration du 14 décembre 2022 :

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 23 septembre 2022.
Informations du président.
Observatoire des familles.
Budget 2023.
Convention de partenariat 2023-2025.
Bilan journée régionale 2022.
Organisation de l'assemblée générale et de la journée régionale 2023.
Représentations.
Actualités des Udaf.
Questions diverses.

Bureau

Conformément aux statuts types des Uraf, les présidents des six Udaf sont membres de droit et le nombre de membres est inférieur à la moitié de celui du Conseil d'Administration. Le bureau est une instance collégiale d'information et d'échange. En 2022, le bureau ne s'est pas réuni.

II. PORTE-PAROLE DES FAMILLES

L'EXPERTISE DES REALITES FAMILIALES

Représenter les familles implique de se doter des moyens de mesurer et de comprendre leurs difficultés concrètes. C'est pourquoi l'Uraf Centre-Val de Loire a participé à l'enquête inédite menée sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle, réalisée fin 2022 par l'institut Opinion Way. Les réponses d'un échantillon de 295 familles de la région y sont comparées à celles des 2 500 parents de toute la France.

En Centre-Val de Loire comme en France, les difficultés de conciliation se sont accrues depuis quinze ans. Les parents témoignent de difficultés récurrentes (7 parents sur 10 ont rencontré ces difficultés au cours des 12 derniers mois). Celles-ci perdurent bien au-delà de la petite enfance et impactent les ressources des familles.

Ces résultats feront l'objet d'une communication spécifique auprès des pouvoirs publics début 2023. Les résultats de l'enquête sont consultables sur le site Internet de l'Uraf Centre-Val de Loire.



LA JOURNEE REGIONALE D'ETUDE 2022

La santé aujourd'hui et demain : quels enjeux pour les familles ?

Près de 70 représentants du mouvement familial et plusieurs figures officielles se sont déplacés à la maison des sports de Touraine le jeudi 10 novembre 2022 pour la traditionnelle journée d'étude régionale.

Les représentants des Udaf et de l'Uraf sont engagés à la fois comme acteurs de la démocratie en santé et comme moteurs du changement. En région Centre-Val de Loire, une centaine d'entre eux sont actifs dans plus de cent instances en santé (CRSA, CTS, CPAM, comités des usagers, etc.). C'est pourquoi cette année, l'Uraf Centre-Val de Loire et l'Udaf d'Indre-et-Loire ont souhaité mettre en avant les mutations des pratiques médicales en cours et les nouveaux dispositifs destinés aux familles.

Depuis deux décennies, une place plus importante est donnée au patient et à son environnement. Et quand cela est possible, l'hospitalisation, qui était la norme, fait place aux soins ambulatoires, aux soins ou à l'hospitalisation à domicile. Et cela se fait avec bénéfice pour la qualité des soins, car le patient, au milieu des siens dans un cadre rassurant, se trouve dans le milieu le plus propice à son bien-être et à sa convalescence.

Durant la matinée, les participants ont ainsi pu échanger sur ces enjeux et sur la capacité du système de santé à relever ce défi. Si du chemin reste à faire, le mouvement familial peut favoriser ces évolutions en faisant la promotion de ces bénéfices et en jouant un rôle de facilitateur. L'après-midi a permis de réaliser un focus sur deux services récemment mis en place à destination des familles : la maison des femmes et la maison de protection des familles.

La première, installée au CHRU de Tours, propose aux femmes victimes de violences un lieu d'accueil, de soins et d'accompagnement pluridisciplinaire afin de favoriser leur prise en charge et les soutenir dans leur reconstruction. La seconde est spécialisée dans l'écoute des victimes de violences intrafamiliales et dans la prévention de ces formes de violences. Les participants se sont saisis des enjeux et du rôle que peut jouer le mouvement familial dans le déploiement de ces dispositifs originaux sur l'ensemble des territoires.



Plus de 70 participants étaient présents à la JRE 2022



Enfin, les participants ont pu assister à la présentation de « mon espace santé », nouveau service qui permet à chacun de stocker et partager ses documents et données de santé en toute confidentialité. Au terme des échanges et forts de leurs expériences, les représentants ont pu mesurer l'importance des chantiers à venir dans la défense des intérêts des familles face aux évolutions du système de santé. Ils ont pu également s'emparer de nouveaux outils à la disposition pour accompagner les victimes de violences. Tous ont pris rendez-vous l'année prochaine afin de poursuivre la réflexion sur d'autres sujets.

LES REPRESENTATIONS FAMILIALES REGIONALES

L'Uraf représente l'ensemble des 725 649 familles de la région auprès des pouvoirs publics, des instances et organismes régionaux. Les 13 représentants de l'Uraf « complètent » ainsi l'action des 500 représentants familiaux des Udaf dans les départements. Elle est en liaison entre les services de l'État et du Conseil Régional, et elle participe à différentes rencontres institutionnelles et réunions diverses.

**402 représentants familiaux des Udaf siégeant dans
523 représentations départementales ou locales**

Elle représente les intérêts des familles à travers **19 représentations régionales** réparties en six grands champs :

Accompagnement
des vulnérabilités

Logement et
environnement

Santé et
protection
sociale

Parentalité
et éducation

Consommation
et budget
familial

Prestations
et droits
des familles

En 2021, l'Uraf Centre-Val de Loire a intégré deux nouvelles représentations au sein de l'ASEPT Centre-Val de Loire et du COR EDUCFI. Elle a procédé au renouvellement des désignations des représentations suivantes :

- CRSA (désignation d'un nouveau titulaire et nouveau suppléant)
- CARSAT (reconduction du titulaire et du suppléant)
- Lig'Air (désignation d'un nouveau titulaire)
- CRESS Centre-Val de Loire (désignation d'un nouveau titulaire)
- LMA Centre-Val de Loire (désignation d'un nouveau titulaire)

REPRESENTATIONS REGIONALES TRANSVERSALES



Le **Conseil des Régions**, institué par l'Unaf, regroupe les représentants des Uraf et plusieurs représentants de la Conférence Nationale des Mouvements Familiaux. Les sujets débattus sont essentiellement orientés vers place des Uraf dans le réseau. L'Uraf Centre-Val de Loire dispose d'un siège de titulaire et d'un suppléant.

L'Uraf Centre-Val de Loire occupe deux sièges de titulaires et d'un élu au bureau du CESER. Le **Conseil économique, social et environnemental Régional** est une assemblée consultative dont la mission est d'émettre des avis sur les documents budgétaires et les grandes politiques de la région.



L'Uraf Centre-Val de Loire est l'un des sept réseaux fondateurs. Elle occupe un siège de titulaire et un de suppléant au conseil d'administration et au bureau.

Le **Mouvement associatif Centre-Val de Loire** est le porte-parole des dynamiques associatives au niveau régional et il intervient en faveur d'une politique de vie associative visant à développer des projets d'intérêt général et des activités sans finalité lucrative.

L'Uraf Centre-Val de Loire occupe un siège de titulaire au conseil d'administration. La **Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire du Centre-Val de Loire** a pour but de rassembler, défendre, promouvoir et représenter ses membres en favorisant l'émergence et le développement des structures du champ de l'ESS.



ACCOMPAGNEMENT DES VULNERABILITES

Le Bureau du comité de pilotage du Schéma régional des mandataires judiciaires à la protection juridique des majeurs et des délégués aux prestations familiales élabore le schéma régional permettant d'apprécier la nature, le niveau et l'évolution des besoins sociaux et médico-sociaux de la population. L'Uraf Centre-Val de Loire occupe un siège de titulaire.



DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret
Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale



Le Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité Centre-Val de Loire a pour mission principale d'être un espace de rencontre, de repérage, d'analyse des besoins et d'étude. L'Uraf Centre-Val de Loire dispose d'un siège de titulaire et d'un suppléant.

L'URIOPSS Centre anime les échanges, informe, forme et représente les organismes du secteur médico-social auprès des élus et des administrations. L'Uraf Centre-Val de Loire adhère et dispose d'un siège de titulaire.



PARENTALITE ET EDUCATION



L'Association Régionale pour le Développement des Qualifications et des Actions de Formation a pour but la promotion et le développement d'actions qualifiantes, de formation et d'accompagnement des parcours professionnels, particulièrement dans les champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. L'Uraf Centre-Val de Loire occupe un siège de titulaire au conseil d'administration.

LOGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement est l'instance de concertation régionale des acteurs intervenant dans l'habitat et l'hébergement. Il émet un avis sur la satisfaction des besoins en logement et en hébergement de la population. L'Uraf Centre-Val de Loire dispose d'un siège de titulaire et d'un suppléant.



Lig'Air est une association agréée par le ministère chargé de l'Environnement pour la surveillance de la Qualité de l'Air en Région Centre-Val de Loire. Elle anime l'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre en région Centre-Val de Loire. L'Uraf Centre-Val de Loire occupe un siège de titulaire.

PRESTATIONS ET DROITS DES FAMILLES

La Conférence régionale des CAF de la région Centre-Val de Loire a pour rôle est de coordonner, dans les domaines où elle l'estime utile, les actions des CAF de la région. L'Uraf Centre-Val de Loire occupe un siège de titulaire et de suppléant.



CONSOMMATION ET BUDGET FAMILIAL



Le Comité opérationnel régional EDUCFI associe les acteurs de terrain agissant dans le domaine de l'éducation financière pour mieux coordonner les actions.

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie est une instance stratégique de l'ARS Centre-Val de Loire qui concourt à la mise en œuvre de la politique régionale de santé en donnant des avis sur ses modalités d'élaboration, de suivi et d'évaluation.

L'Uraf Centre-Val de Loire occupe un siège de titulaire et de suppléant



La Commission de Conciliation et d'Indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales a pour missions de favoriser la résolution des conflits par la conciliation et de permettre l'indemnisation des victimes d'accidents médicaux dont le préjudice présente un degré de gravité important. L'Uraf Centre-Val de Loire occupe un siège de titulaire.

L'Observatoire régional de la santé du Centre-Val de Loire a pour mission :

- d'améliorer la connaissance de l'état sanitaire de la population au plan régional en suscitant ou en animant des études épidémiologiques,
- d'informer les instances régionales, les professionnels de santé et la population de la région.

L'Uraf Centre-Val de Loire occupe un siège de titulaire.



La Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS Centre-Val de Loire) est une association qui a pour objectif général de développer la promotion de la santé en région Centre-Val de Loire.

L'Uraf Centre-Val de Loire occupe un siège de titulaire et de suppléant.

France Assos Santé Centre-Val de Loire œuvre à l'expression de la vision des usagers sur les besoins en santé qui les concernent au premier chef afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

L'Uraf Centre-Val de Loire occupe un siège de titulaire.



La Caisse régionale d'assurance retraite et de la santé au travail du Centre-Val de Loire est un organisme de sécurité sociale à compétence régionale. Elle remplit trois grandes missions de service public au profit des salariés tout au long de la vie professionnelle, des retraités et des entreprises.

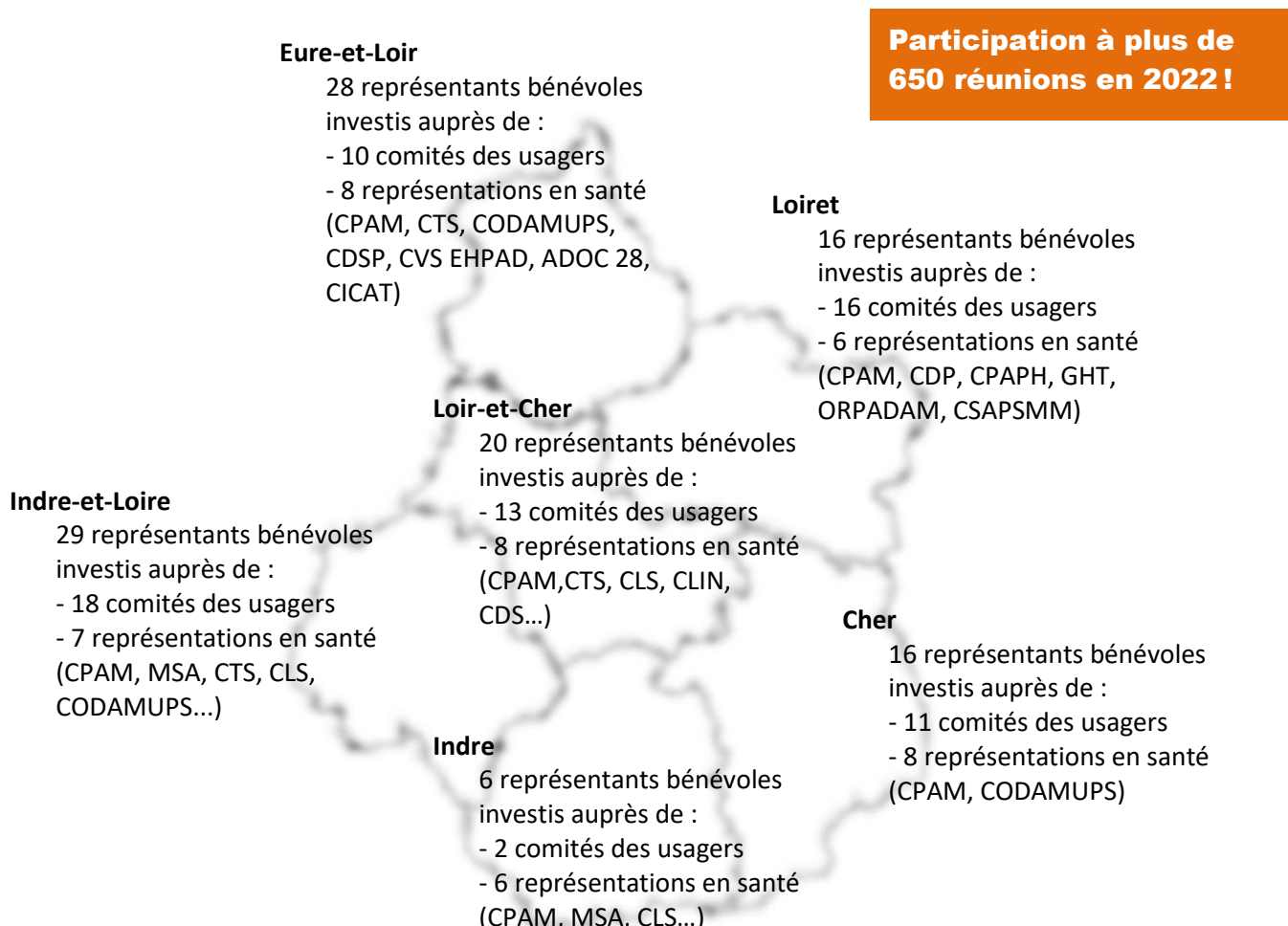
L'Uraf Centre-Val de Loire occupe un siège de titulaire et un de suppléant.

L'ASEPT Centre-Val de Loire propose des actions de prévention et de promotion de la santé pour les seniors en s'appuyant sur un réseau de partenaires. L'Uraf Centre-Val de Loire occupe un siège de titulaire



ZOOM SUR LA REPRÉSENTATION DES USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ

Afin de permettre aux usagers du système de santé de faire valoir leurs droits et de participer à l'élaboration des décisions de santé publique, les lois du 4 mars 2002 et 9 août 2004 relatives aux droits des malades et à la politique de santé publique ont institué un **agrément des associations de malades et d'usagers du système de santé**. L'Uraf Centre-Val bénéficie d'un agrément **régional**. Voici un bref rappel de l'action ses membres, en plus de celles visibles ci-contre, pour la représentation des usagers du système de santé :



Formations

Les représentants des usagers des Udaf ont pu bénéficier des formations, des réunions d'information et des groupes d'échanges organisés par France Assos Santé Centre-Val de Loire, aussi que des formations de l'Unafor, des rencontres et conférences de l'Unaf.

Commissions Santé

Des Udaf organisent des commissions Santé internes : véritable lieu de rencontre et d'échanges entre les représentants des usagers autour des études, rapports et expertise du réseau sur le thème de la santé.

Tout un réseau mobilisé

L'Unaf diffuse régulièrement un « Bloc-notes santé » pour informer les représentants des dernières études, évolutions légales à venir, focus sur un sujet... Les Udaf participent ou organisent différentes actions locales pour sensibiliser le public (participation à la semaine de la santé mentale, participation à des forums des acteurs de la santé, organisations de soirées-débat, diffusion de plaquettes d'information, etc.) ou mettent en place des actions (soutien à la valorisation de l'image de soi, aide aux aidants, actions de prévention...).

III. SERVICES AUX FAMILLES DES Udaf

LES SERVICES MANDATAIRES A LA PROTECTION DES MAJEURS

	Mesures de protection juridique		
	Tutelles	Curatelles	Autres*
Udaf 18	98	218	13
Udaf 28	537	667	73
Udaf 36	443	675	84
Udaf 37	1035	1550	135
Udaf 41	803	1354	89
Udaf 45	707	1333	147
Total	3623	5797	541

Les différentes mesures de protection juridique sont mises en place dans **l'intérêt de la personne**, en fonction de son degré d'incapacité apprécié par le juge sur la base d'un certificat médical circonstancié établi par un médecin agréé, et à la suite de l'audition de la personne concernée si son état de santé le permet.

Ainsi, les mesures de protection juridique doivent être réservées aux personnes souffrant d'une altération de leurs facultés personnelles, notamment mentales. Les mesures de protection doivent aussi être adaptées à la situation du majeur (individualisation de la mesure).

Trois principes régissent l'ouverture d'une mesure de protection juridique : *la nécessité, la subsidiarité et la proportionnalité*.

Les mesures de protection juridique sont confiées prioritairement par le juge des tutelles à un membre de la famille. Lorsque cela n'est pas possible, le juge peut confier la mesure à un service. Les 6 Udaf de la région disposent toutes d'un service mandataire à la protection des majeurs.

* mandats de protection future, MASP, MAJ



Chaque année, les Udaf assurent le suivi de près de 10 000 mesures de protection juridique. Ensemble, elles constituent le plus grand réseau d'opérateurs associatifs de services mandataires MPJM de la région.

L'Uraf au service des Udaf

Dans le cadre des services proposés aux Udaf, l'Uraf anime un **groupe de travail régional sur la mise en place du RGPD** dans les Udaf. Ces rencontres permettent l'échange de pratiques entre les professionnels des Udaf en charge des données personnelles. Chaque Union bénéficie des expériences du réseau. Même si les travaux avancent à des rythmes différents, ils stimulent l'émulation et renforcent les dynamiques propres à chaque Union pour la mise en place de ce règlement européen. Ces réunions se font l'écho des travaux nationaux sur les bonnes pratiques RGPD et sur l'archivage.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) est une action décidée par le juge des enfants quand les prestations familiales ne sont pas utilisées pour subvenir aux besoins de l'enfant et que son intérêt supérieur est altéré. Cette décision s'impose à la famille tout comme au **délégué aux prestations familiales** (DPF) qui a en charge son accompagnement.

Chaque famille a ses spécificités, ses difficultés et ses forces. Aucun accompagnement ne ressemble à un autre. C'est pourquoi chaque mesure mène à des objectifs personnalisés à atteindre. Cela prend en compte le temps nécessaire à chacun pour y parvenir ; les rencontres avec la famille s'adaptent à cette nécessité.

Le budget est à la fois le média qui permet d'échanger avec la famille **et le levier** qui permet d'agir. Sa co-construction avec le(s) parent(s) doit permettre de convenir d'un budget familial en adéquation avec les besoins de l'enfant et des autres personnes constituant le foyer.

Au fur et à mesure des rencontres, le DPF par son écoute, son respect, recherche une relation de confiance. Il aura alors le moyen de démontrer au(x) parent(s) qu'il(s) a (ont) une capacité d'agir, et qu'il(s) maîtrise(nt) déjà certains savoir-faire et savoir-être.

	Mesures de protection de l'enfance	
	MJAGBF	Autres*
Udaf 18	95	50
Udaf 28	131	26
Udaf 36	70	120
Udaf 37	119	136
Udaf 41	33	43
Udaf 45	53	751
Total	501	1076

* Mandats d'administration ad hoc, AEMO



Chaque année, les Udaf assurent le suivi de plus de 1 500 mesures de protection de l'enfance. Ensemble, elles constituent le plus grand réseau d'aide à la gestion du budget familial et sont actrices majeures de la protection de l'enfance.

L'Uraf au service des Udaf

Dans le cadre des services proposés aux Udaf, l'Uraf anime un **groupe de travail régional MJAGBF**. Ces rencontres permettent l'échange d'informations et de pratiques entre les responsables des services. Ils permettent une réflexion sur les problématiques communes et sur les solutions à mettre en œuvre. Différents travaux sont en cours et se font l'écho des travaux nationaux (matrice de collecte des données MJAGBF, livret sur la mesure, journée d'information sur la mesure auprès des prescripteurs, etc.)

LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

	Nb de labels PCB	Nb de personnes rencontrées	Nb de suivis "surendettement"
Udaf 18	3	366	186
Udaf 28	3	64	64
Udaf 36	3	66	15
Udaf 37	2	23	6
Udaf 41	3	414	38
Udaf 45	4	665	105
Total	18	1598	414

La stratégie nationale de prévention et d'action contre la pauvreté a pour ambition d'agir contre les inégalités de destin et de permettre une égalité des chances réelles. Pour ce faire, 8,5 milliards d'euros sont consacrés à cette stratégie ambitieuse dont les maîtres-mots sont « prévention » et « accompagnement ».

Dans le cadre de cette stratégie, le réseau Unaf-Udaf-Uraf s'est pleinement investi. Tout d'abord, les Udaf se sont positionnées dès 2019 sur le déploiement des Points Conseil Budget.

Aujourd'hui, en Centre-Val de Loire, les Udaf portent 18 des labels attribués, constituant le premier réseau régional de Points Conseil Budget.



En 2022, plus de **1500 personnes se sont rendues dans l'un des PCB du réseau (+250 % par rapport à 2021)**. **414 ont pu bénéficier d'un suivi « surendettement »**. Les permanences et les actions collectives (plus d'une centaine d'actions réalisées) se développent au fil des nouveaux partenariats (MDCS, France Services, Missions locales, etc.) grâce à l'expertise des associations familiales (CSF et Familles rurales). Les Udaf mettent l'ensemble de leur expertise au développement de ces PCB.

Au niveau régional, l'Uraf au **groupe régional des acteurs de la solidarité**. Grâce à l'appui et à l'expertise des Udaf membres, elle contribue aux travaux sur l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours.

L'Uraf au service des Udaf

Dans le cadre des services proposés aux Udaf, l'Uraf a constitué un **groupe de travail régional PCB**. Ces rencontres sont l'occasion d'un partage d'informations et d'une confrontation des pratiques et entre les professionnels des Unions. Ce groupe régional s'inscrit dans la démarche du réseau portée par l'Unaf, afin de faciliter la mutualisation et les bonnes pratiques. Ce travail fait d'autant plus sens, qu'en CVL, 18 des 28 PCB labellisés sont mis en œuvre par les Udaf et les associations familiales.

LES AUTRES SERVICES DES UDaf

Les Udaf de la région, en plus des services précédents, accueillent, informent et accompagnent les familles et/ou les personnes à travers une large proposition de services :

Accompagnement des vulnérabilités

- Information et de soutien aux tuteurs familiaux (ISTF), Information et de soutien aux aidants et aux tuteurs familiaux (ISTAF)
- + de 1500 demandes accompagnées
- + projet de développement d'une application
- Café des aidants
- Soliguide
- Groupe d'entraide mutuel (GEM)
- Service « équicie » (médiation animale par le cheval)

Logement et environnement

- Service Espace ressources logement
- Services d'accompagnement vers et dans le logement
- Accompagnement social lié au logement
- + de 350 mesures suivies
- Intermédiation locative et sociale
- Maisons relais
- Résidences d'accueil
- Familles gouvernantes

Prestations et droits des familles

- Conseil conjugal et familial
- Médiation familiale
- + de 900 entretiens réalisés
- Espace Info Familles
- Allo Info Familles
- Des milliers de demandes renseignées et orientées
- Délégation aux prestations familiales

Parentalité et éducation

- Espace parents
- Ateliers parents
- Ateliers parents solos
- Box parentalité
- Parrainage de proximité
- Lire et Faire lire + 200 bénévoles lecteurs
- Café des parents + de 50 rencontres
- Éducation affective, relationnelle et sexuelle
- + de 50 séances réalisées dans les établissements scolaires
- Médailles de l'enfance et de la famille
- Plusieurs dizaines de dossiers accompagnés

Santé et protection sociale

- Service d'accès personnalisé à la santé
- Service de socio-esthéticiennes

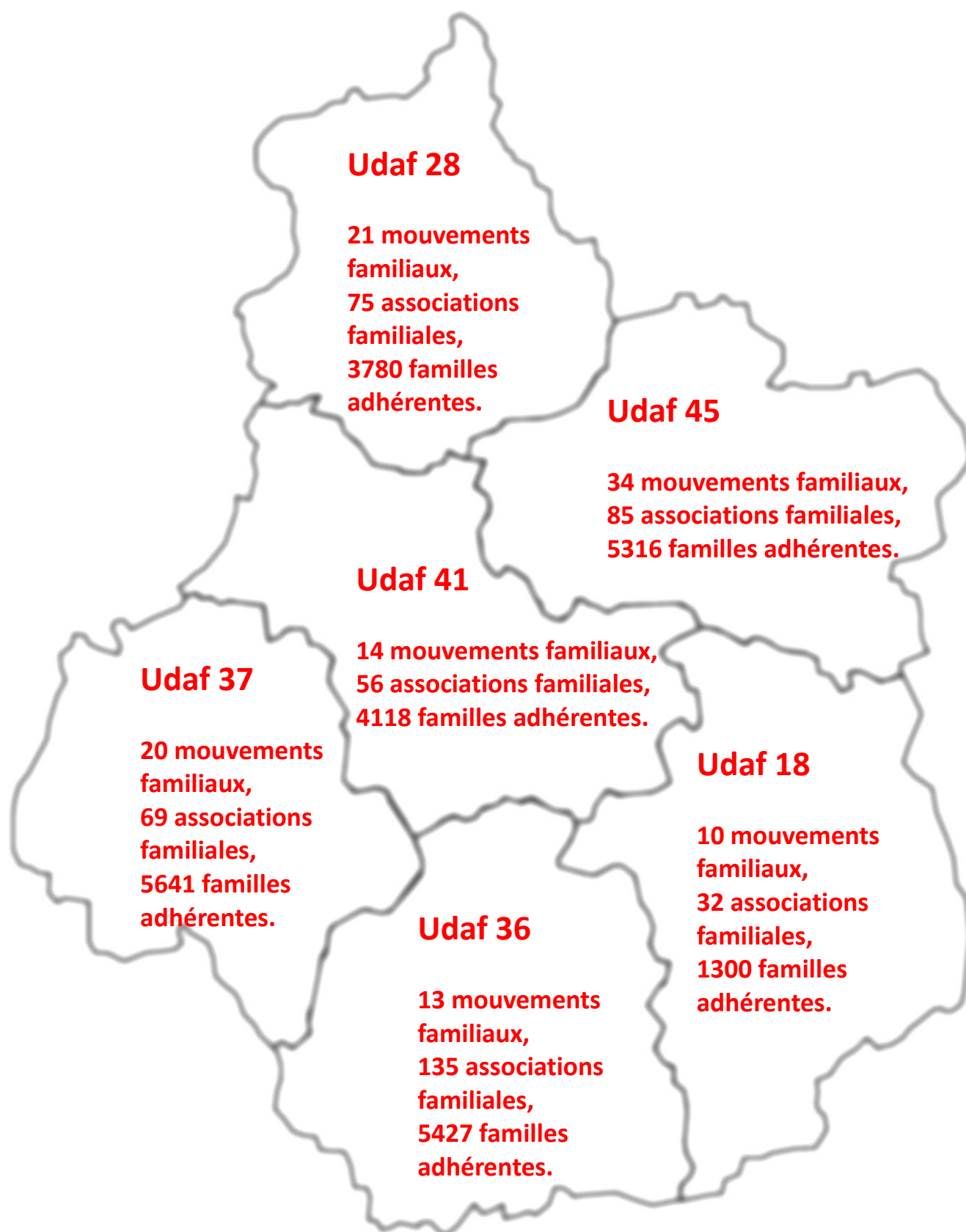
Consommation et budget familial

- Microcrédit personnel
- + de 900 demandes accompagnées
- Service Accompagnement Éducation Budgétaire
- Information et soutien au budget familial

**536 salariés dans les Udaf
du Centre-Val de Loire
(504 ETP)**

IV. ANIMATEUR ASSOCIATIF

LE MOUVEMENT FAMILIAL EN CENTRE-VAL DE LOIRE



25 800 familles ont adhéré à l'une des 452 associations familiales membres des 6 Udaf du Centre-Val de Loire

Suite à la crise sanitaire, 2022 marque une reprise d'activité pour de nombreuses associations familiales. Les effectifs sont en hausse (+ 16 %) et plus de vingt associations sont venues compléter le réseau régional, démontrant la capacité de résilience des familles et des associations familiales !



CONFERENCE REGIONALE DES MOUVEMENTS FAMILIAUX

Organisée chaque année par l'Uraf Centre-Val de Loire, elle est un lieu de rencontre et d'échanges entre les différents mouvements familiaux de la région, dans le prolongement des conférences locales.

Elle permet de dresser des perspectives de coopération autour de sujets communs et de renforcer le maillage du réseau.

Malheureusement, en raison du contexte de reprise épidémique de fin d'année, la rencontre 2022 a été reportée.



L'URAF AU SERVICE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

animation des dispositifs à destination des associations

Cap'asso

La Région Centre-Val de Loire met en œuvre depuis plusieurs années le dispositif Cap'Asso, visant à soutenir l'emploi dans le secteur associatif et la réalisation de ses projets. L'Uraf Centre-Val de Loire, tête de réseau pour les associations familiales de la région, est partenaire avec Le Mouvement associatif Centre-Val de Loire pour coordonner les demandes émanant du réseau.

Le contexte économique en 2022 plus favorable a entraîné une reprise timide du développement de nouveaux projets au sein des associations familiales. Le réseau a accompagné trois demandes de création et trois demandes de renouvellement.

Programme de formation des dirigeants bénévoles

Soutenu par la Région Centre-Val de Loire, ce programme est coordonné par le Mouvement associatif Centre-Val de Loire (LMA). Il vise au développement de programmes de formations « associatives » à destination des responsables associatifs bénévoles. L'Uraf Centre-Val de Loire coordonne le dispositif pour le réseau des associations familiales. Elle propose et soutient les demandes de formations en cohérence avec les besoins repérés et dans un souci d'équilibre financier entre les différents acteurs. Elle ne prélève pas de frais de gestion pour l'accomplissement de cette mission, et reverse aux associations bénéficiaires l'intégralité des fonds qui lui sont alloués.

En 2022, le mouvement familial et les Udaf ont bénéficié de l'aide régionale pour 214 heures de formation (-14 % par rapport à 2021). 387 dirigeants bénévoles, issus des associations familiales, se sont formés dans des domaines aussi variés que la gouvernance associative, la gestion financière et la communication. Ces résultats en baisse illustrent les conséquences de la crise du bénévolat en cours (baisse des adhésions face suite à la crise Covid et face à la crise économique).

GROUPE DE TRAVAIL REGIONAL VIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre des services proposés aux Udaf, l'Uraf pilote un groupe de travail régional Vie Associative.

Ces réunions ont eu pour objectifs :

- de renforcer l'interconnaissance,
- d'échanger les pratiques,
- de mutualiser les outils.

Renforcer l'interconnaissance et échanger les pratiques

Les Udaf ont pu échanger sur leurs actualités respectives : café des parents, Lire et Faire lire, actions dans le domaine de la santé,

Les membres du groupe ont partagé le constat du renouvellement des effectifs bénévoles. Les outils pour accompagner les militants familiaux sont peu nombreux, et un travail sur ces éléments pourrait permettre d'améliorer le recrutement et la formation des bénévoles.

Plan national et plans locaux de développement associatif

En lien direct avec les difficultés évoquées ci-dessus, les résultats de l'évaluation de l'action du Plan National de Développement Associatif ont été publiés par l'Unaf. Celle-ci est revenue sur l'importance de ces travaux pour le développement du réseau et sur la nécessité, pour chaque Udaf, de développer et amplifier ces actions, d'autant que la crise a eu un effet délétère sur l'activité des associations familiales et sur l'engagement des bénévoles.

La crise sanitaire a vu le lancement de nouvelles actions ; ainsi la publication de newsletters ou de bulletins, en direction des familles et des associations adhérentes, constitue un moyen pour appuyer la visibilité des Udaf. Dynamiser la vie associative nécessitera de mettre en œuvre le « aller vers », ce chemin volontaire propice à la création et au renforcement des liens.

Il est envisagé de mettre au cœur des travaux du groupe la réflexion autour des plans locaux de développement associatif, et de mobiliser les bénévoles investis dans ce chantier.

ORIENTATIONS 2023

Conformément à ses statuts et à ses engagements conventionnels pris avec les Udaf de la région, l'Uraf poursuivra ses actions pour atteindre ses objectifs à travers 4 missions.

Représenter et défendre les familles

- La défense des intérêts des familles dans les représentations régionales
- Organisation d'une formation pour les représentants CAF des Udaf de la région

Expert de leur réalité de vie

- Organisation d'une journée régionale d'étude
- Participation à l'Observatoire des familles

Réseau de services aux familles

- Poursuite de la coordination des actions menées au profit des Udaf (groupes de travail régionaux PJM, MJAGBF, Vie Associative et PCB)
- Organisation d'une journée régionale sur les repères éthiques pour les MJPM

Animateur associatif régional

- Mise en œuvre de la convention de partenariat avec les six Udaf de la région,
- Organisation de la commission régionale des mouvements familiaux,
- Organisation d'une journée régionale sur le développement associatif,
- Organisation d'une formation pour les représentants CAF,
- Pilotage pour le réseau des associations familiales du programme de formation des dirigeants bénévoles et accompagnement des dossiers Cap'Asso en lien avec le Mouvement associatif CVL et la région,
- Participation aux rencontres et travaux du réseau :
 - comité de pilotage du plan stratégique 2021-2025 de l'Unaf,
 - Journée réseau Unaf-Udaf-Uraf
 - Journée des présidents et directeurs
 - Groupes thématiques (communication, développement associatif, etc.)
 - groupes de travail « Rézo » et « Représentation »
 - Rencontres des permanents Uraf



Uraf
Centre-
Val de Loire

UNIS POUR LES FAMILLES

2 rue Jean-Philippe Rameau - 45057 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 71 99 81

www.urafcentre.fr